

Marianne Mulon et la question d'Alesia

Gérard TAVERDET

A priori rien ne portait les membres de la Société française d'Onomastique à s'intéresser, sinon par quelque curiosité personnelle ou régionaliste, à la question de la localisation de la fameuse bataille d'Alesia qui opposa en 52 avant notre ère, les troupes de Vercingétorix aux légions de Jules César, bataille qui mit fin à l'indépendance gauloise et qui fut en même temps un des actes fondateurs de l'unité nationale. Aux environs de 1960, la question semblait être tranchée définitivement en faveur d'Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), malgré quelques combats d'arrière-garde en faveur de sites douteux. Et les onomasticiens devaient s'intéresser uniquement à la question de l'étymologie d'Alesia. Nous ne reviendrons pas ici sur cette question étymologique et nous nous contenterons de renvoyer nos auditeurs à l'article Alise-Sainte-Reine du *Dictionnaire de noms de lieux*¹, publié en 1992 par Louis Deroy et Marianne Mulon ; dans cet article (nécessairement incomplet), les auteurs ne citent pas l'étymologie hydronymique qui fut encore celle d'Ernest Nègre². On pourra peut-être ajouter aux étymologies possibles une origine purement indo-européenne, puisque quelques chercheurs³ aujourd'hui pensent qu'avant d'avoir pratiqué des langues issues de l'indo-européen (comme l'italique ou le celtique), les habitants de l'Europe ont utilisé l'indo-européen commun ; et on peut penser à une formation préceltique, présente également chez Homère qui cite un *Alésion*, *Alésie*, ville située en Élide (IL, B, 617 ; L, 757)⁴.

Nous nous contenterons de suivre l'hypothèse onomastique celtique et de penser comme M. Mulon que *Alesia* représente un type prélatin assez répandu dans l'ancienne Gaule, d'où les nombreux sites qui portent ce nom ; certains ont eu le privilège d'être considérés un jour ou l'autre comme de possibles Alesia⁵, d'autres n'ont pas eu cet honneur⁶. On notera que la presque totalité de ces sites sont dans un environnement escarpé.

1 - Dans la collection les Usuels de Robert.

2 - Il existe à Alise une source minérale.

3 - On lira par exemple l'étude de Jürgen Udolph « *Les hydronymes paléoeuropéens et la question de l'origine des Celtes* » in : *NRO*, 2010 (N°52), p. 85-121.

4 - La citation du dictionnaire est erronée puisqu'on lit *Iliade*, B, 757. Ce rapprochement ne semble pas avoir été repris par Marianne Mulon dans le livre collectif *Alesia*.

5 - Entre autres, Alès (Gard), Alaise (Doubs, site cher à G. Colomb, l'immortel auteur du *Sapeur Camember*, Aluze, Aloise (Saône-et-Loire), etc....

6 - Comme le bois d'Aleuze (Lamargelle, Côte-d'Or ; avec une falaise) et sans doute de nombreux dérivés, comme Auxey (-Duesses) (Côte-d'Or), probablement un ancien *Alisiacum, dominé par un Mediolanum (voir plus loin).

Bref, beaucoup de candidats au titre de la véritable Alesia. Ces candidats, y compris le site bourguignon, avaient un point commun, celui de porter un nom qui pouvait être rapproché facilement de la forme césarienne d'Alesia⁷ ; et, si l'on tenait compte des phonétiques locales, le rapprochement devenait plus légitime ; par exemple, Aluze (Saône-et-Loire) doit son *u* à une tendance locale qui pousse le *i* à devenir *u*, surtout dans un environnement palatal, comme dans TITONE > *tūzon* (cf. ALB III, 1451) ; quant à Alaise (Doubs), il doit son *a* à un fait assez répandu sur les confins du francoprovençal qui tend à confondre les diphtongues *ai* (issue de A + i) et *ei* (issue de E long, éventuellement + i) ; les réticences phonétiques de Paul Lebel deviennent ici sans objet, mais d'autres arguments non phonétiques prouvent nettement que cet Alaise ne peut être Alesia, du moins celui de la bataille..

Aux environs de 1965, on commença à parler d'une nouvelle théorie sur le site d'Alesia ; l'auteur était André Berthier qui, depuis l'Algérie, avait passé le temps de la guerre à méditer sur les cartes et qui avait dressé un *portrait-robot* du site en s'appuyant sur les affirmations des auteurs de l'Antiquité et, en premier lieu, César. Cette théorie avait tout pour déplaire aux toponymistes, puisque Berthier, à la différence des autres découvreurs de fausses Alesia, faisait fi de la toponymie ; il plaçait en effet la bataille dans les premiers plis du haut Jura, dans un lieu qui ne continuait pas le souvenir onomastique de la ville ancienne. J'ignore comment Marianne Mulon fut informée de cette nouvelle théorie⁸. Personnellement j'en ai pris connaissance à un retour de Paris, en lisant dans le train (qui n'était pas encore le TGV) un journal du soir ; le même journal parlait également de l'opposition de l'historien de l'Antiquité M. Noël Le Gall ; comme je connaissais bien M. Joël Le Gall qui était mon doyen à la Faculté des Lettres, je fus indisposé par cette erreur de prénom et j'oubliai l'affaire.

7 - Il convient de ne pas mettre la découverte de l'Alesia bourguignonne sur le compte du seul Badinguet. L'historien bourguignon Courtépée (mort en 1781 ou 1782) considère déjà Alise-Sainte-Reine comme le site de la bataille d'Alesia.

8 - Une des filles de M. Mulon, présente à la réunion du 4 décembre 2012 nous apporta plus de précisions ; André Berthier était le supérieur hiérarchique de M. Mulon ; les liens étaient amicaux et la famille Berthier fréquentait la famille Mulon. Au cours de ces réunions, on parlait beaucoup d'histoire romaine.

Le membre de la SFO qui fit le plus pour la « nouvelle » Alesia fut certainement l'abbé Guy Villette, le spécialiste de la toponymie des environs de Chartres et d'ailleurs. Guy Villette n'aimait pas publier dans les revues (trop lentes et trop tatillonnes à son gré) et il faisait connaître ses idées par de passionnants photocopiés qu'il envoyait régulièrement à quelques correspondants privilégiés, dont Marianne Mulon. C'était toujours un régal de visiter avec l'aide de ses papiers ronéotypés la cathédrale de Chartres ou le quartier des Saumons. Et, très vite, il prit parti pour le site jurassien. Ses circulaires furent aussi la preuve de l'embarras des toponymistes devant la complexité de la question. Il existe dans la plaine des Laumes des traces de fossés attribués au siège conduit par César ; mais certains y voient simplement des fossés d'irrigation. Il est évident que seul un spécialiste de l'archéologie militaire pourrait prendre une position motivée. Guy Villette imagina alors une théorie qui fit sourire (M. Le Gall ne s'en est pas privé, du moins dans les conversations personnelles) ; les fossés des Laumes sont bien des fossés militaires, mais ils auraient été creusés à l'occasion d'une sorte de fête célébrée pour la réconciliation des Romains et des Gaulois, une sorte de la Fête de la Fédération comme au 14 juillet 1790. Guy Villette ne persista pas dans cette voie puisqu'il décéda quelque temps après. En compagnie de Marianne Mulon, nous avons publié une petite plaquette d'hommages dans laquelle nous n'avons placé que quelques textes strictement toponymiques⁹.

L'exclusion des textes alésiens¹⁰ avait une autre cause ; presque à la même date avait été publié le gros livre d'André Berthier et d'André Wartelle, intitulé simplement *Alesia*¹¹. Et nous avons pensé avec Marianne que les textes de G. Villette pouvaient faire double emploi avec ceux du découvreur de l'Alesia comtoise.

Et, ce sera là la partie principale de notre exposé, Marianne Mulon participa à ce livre pour la partie toponymique¹². Nous ne parlerons pas de ce que pouvait penser Marianne de l'affaire, mais simplement de ce qu'elle a écrit dans cette trentaine de pages fort denses. Il existe bien en Côte-d'Or une ville qui s'est appelée autrefois Alesia ; le nom actuel le montre de façon évidente (même s'il existe quelques difficultés phonétiques qui ne sont d'ailleurs pas infranchissables et sur lesquelles nous ne voulons pas insister) ; les

fouilles ont parfaitement montré l'ancienneté du site, non seulement à l'époque romaine, mais également à l'époque celtique. La découverte d'une inscription, probablement du II^e siècle de notre ère, nous apprend que la ville s'est bien appelée *Alisiia*. Mais, pour toutes sortes de raisons, certaines personnes contestent le lien de la citadelle bourguignonne avec la célèbre bataille. Et il est évident que le nom seul ne peut être ni nécessaire, ni suffisant, même s'il est bien attesté par l'inscription du II^e siècle, un texte qui n'a aucun lien avec la bataille¹³. Donc le nom, si on peut le considérer comme un simple indice qui a conduit les premiers chercheurs à la gare des Laumes, ne saurait constituer une preuve, comme on l'affirme encore trop souvent.

Marianne Mulon a fait ensuite le bilan des étymologies possibles pour Alesia (l'étymologie est nécessaire, mais elle ne prouve rien non plus). Elle examine ensuite le nom des Mandubiens, le peuple qui occupait le site à l'époque du siège. Nous n'avons aucune trace de ce nom en France. Il est vrai que dans le Sud-est de la France les noms de peuples ont souvent disparu au bénéfice des noms des villes. Ainsi même les Éduens ont disparu au profit de Augustodunum¹⁴ ; même chose pour les Séquanes au profit de Vesuntio¹⁵. On sait qu'il n'en va pas de même pour la France centrale et occidentale¹⁶. La disparition onomastique des Mandubiens, qu'on les suppose *Auxoilers* ou jurassiens, n'a donc rien de bien surprenant. Quant au nom des Mandubiens, quelle que soit l'étymologie retenue, il ne peut rien nous apprendre sur le site.

Marianne Mulon nous a parlé également des Laumes qui ne sont que des terrains allongés le long des rivières (plutôt que des lieux où croît l'iris sauvage, appelé aussi *laume* à cause de la forme de ses feuilles). Il ne s'agit pas de larmes versées sans doute par les guerriers gaulois le soir de la défaite¹⁷.

9 - *Hommage à Guy Villette, quelques études toponymiques et historiques de Guy Villette présentées par Marianne Mulon et Gérard Taverdet, Dijon, 1992. Nous avons repris l'étude sur les noms de lieux du Loir-et-Cher dans les Cahiers de la SFO (N°2, automne 2010).*

10 - On pourrait dire aussi Auxois, puisque ce terme est issu directement de Alesiensis, ce que personne ne conteste.

11 - *Alesia, Paris (Nouvelles Editions Latines), 1990.*

12 - *Alesia, « Toponymie » ; p. 289-308.*

13 - Il s'agit bien sûr de l'inscription dite de Martialis, pièce votive des forgerons, sans doute destinée à un monument religieux.

14 - Leur nom s'est maintenu cependant dans les emplois religieux (H. Vincenot parle de son catéchisme éduen) ou savants (il existe encore à Autun une société d'historiens, appelée *Société éduenne*).

15 - Dans cette région, des noms se sont maintenus, mais uniquement pour quelques petites agglomérations (Charges, Riez) ou comme noms de régions (Vercors).

16 - On citera sans mal Angers, Langres et bien sûr Paris.

17 - Guy Villette qui a visité le site raconte que cette étymologie lui a été confiée par l'aubergiste ; elle l'avait appris autrefois à l'école. Il est vrai que c'étaient là les étymologies de l'époque. Dans un autre village, à la fin du XIX^e siècle (Sainte-Croix-en-Bresse), un érudit local voyait dans le lieu-dit les Barres le terme *labarum* et plaçait là la bataille entre Constantin et Maxence. On pourrait citer des centaines d'exemples de la même veine, comme le lieu-dit en Genetois à Autun, compris comme Temple de Janus. Mais le lien supposé entre Les Barres et le *labarum* montre bien que la recherche des lieux des batailles à partir de la toponymie était une obsession de ce siècle.

Notre plus récente *Microtoponymie* de la Bourgogne ne fait que confirmer cette analyse¹⁸. Ce type toponymique (de *lamina*) est bien groupé dans le nord-ouest de la Côte-d'Or.

Il existe aussi dans le Jura un site nommé la Liège qui a fait plaisir aux partisans du site, soucieux eux aussi de la présence d'un parrainage onomastique. Marianne Mulon retire définitivement cette tentante Liège de la série des Alesia possibles. Elle établit un lien fort possible avec le nom d'une commune proche de Lons, Conliège¹⁹, qui pourrait signifier « proche de la liège », nom de lieu sans doute assez répandu dans le Jura (il faudrait une étude de la microtoponymie de toute la région)²⁰.

Quelques noms de communes

Nous allons profiter de l'occasion qui nous est offerte ici pour reparler de quelques noms de communes cités ou non par Marianne Mulon qui ne disposait pas encore des mêmes renseignements que nous.

Le premier est évidemment est évidemment **la Chaux-des-Crotenay** (sans -s) ; tout le monde admet que *chaux* représente l'aboutissant phonétique d'une forme certainement prélatine, probablement gauloise ; mais cette forme est passée largement dans l'usage roman et elle est à la base de nombreux toponymes et surtout de microtoponymes qui ont désigné des friches ou des pâturages ; la présence de l'article confirme la formation peu ancienne et l'occupation (ou la réoccupation) du site ne peut être que récente²¹. François Lassus nous disait un jour, au cours d'une excursion de la SFO à laquelle participait M. Mulon, que la toponymie du haut Jura avait un petit aspect québécois ; la Chaux, forme fréquente en Comté et en Bresse, ne semble certes pas connu au Canada, ce qui ne change rien à la question.

Crotenay, village des bords de l'Ain, à l'ouest de Champagnole, est certainement plus complexe. Dauzat signale une forme ancienne *Crotonacus* (vers 850) ;

18 - La carte *Laume* a été publiée en 1991 (tome 5, p. 991) ; le site proche du site d'Alise a connu un développement important à partir du XIX^e siècle, grâce aux chemins de fer. Il existe une variante Leine dans le Tournugeois qui désigne des bandes de terrain étroites, surtout dans les vignes (d'où le nom de la commune de Leynes). Quant au patronyme Laumain, il vient du nom de saint Lamain (malgré Dauzat et Morlet).

19 - Souvent dans les formes anciennes Collegium, sous l'influence du latin. On comparera aussi le nom d'un hameau de Sagy, Conièvre (en 1309, Cornevre) qui est un « contre nièvre », « à côté de la prairie humide ».

20 - Notre *Microtoponymie de la Bourgogne* fait apparaître d'autres Lièges ; ces formes semblent avoir des origines diverses et ne forment pas une aire cohérente (VI, 1007) ; en tout cas, elles n'ont aucun rapport avec une quelconque Alesia.

21 - À la liste des formes proposées par M. Mulon (p. 298), il convient d'ajouter les *charmes* et les *charmottes*, fort fréquents en Dijonnais et sans doute en Savoie, comme le laisse penser J.-J. Rousseau. Cf. *Microtoponymie de la Bourgogne*, II, 299.

contrairement à son habitude, il voit dans cette forme un lieu où il y aurait eu des grottes avec le suffixe *-acum*. Dans cette région montagneuse, la présence de grottes est certes plausible ; mais le récent *Dictionnaire Topographique de la Saône-et-Loire* nous signale un hameau de la commune du Miroir (à la limite du Jura) nommé Crotenot²² (*Crotenay* en 1442)²³ ; en ce lieu construit sur l'argile de la Bresse, il est bien difficile de trouver des grottes. Le même dictionnaire signale un lieu détruit *Crotoniacus* (en 935) sur le territoire de Fuissé (près de Mâcon).

Il semblerait donc que Crotenay a désigné un lieu où il y avait non pas des grottes, mais des mares (nommées des *crots*, avec la même origine grecque que *grotte*). Ce type *Crotenay*, du moins d'après les quelques renseignements que nous avons trouvés, semble s'être développé sur les confins septentrionaux du francoprovençal. Il ne semble pas être très ancien, en tout cas pas antérieur à la période gallo-romaine.

Il reste à préciser le lien entre La Chaux et Crotenay (communes non limitrophes) ; il est difficile de dire si La Chaux a été une dépendance de Crotenay ou si le *des* n'est qu'un marqueur de proximité. On pourra comparer avec deux lieux-dits de la commune de Sagy (Saône-et-Loire). Il existe une zone nommée Empigny²⁴ sur les cartes, mais La Teppe d'Empigny et la Rippe d'Empigny sur les cadastres.

Syam ; c'est un des villages proches du site de l'Alesia jurassienne ; on a été tenté de voir en ce lieu un plus ancien **Segomagus*, « le marché fortifié », selon l'étymologie que la langue gauloise pourrait suggérer. Phonétiquement, cette explication est difficile ; on pourra comparer avec l'évolution non contestable de *Riom* issu de *Rigomagus* ; nous avons nous-même affirmé²⁵ qu'il existait une autre évolution phonétique bien groupée dans l'Est de la France et plus spécialement en Bourgogne et sur les confins ; c'est ainsi que *Rigomagus* devient *Réaume* (ancien nom de Moutier-Saint-Jean, Côte-d'Or, en 497, *Riomaus* ; *Rêôme*, ensuite) et *Augustomagus* devient *Authume(s)* (Saône-et-Loire et Jura). **Segomagus* devrait donc aboutir soit à **Sion*, soit à **Siômes*.

22 - On dit souvent Les Crotenots, comme le montrent bien les hésitations des habitants sur l'annuaire téléphonique (la mention de l'adresse est à la charge des utilisateurs). La carte IGN (éd. 1953) écrit *Crotenots* (sans article).

23 - Le suffixe actuel -ot ne représente pas un changement de suffixation ; il s'agit d'une notation de l'évolution locale de -acum ; à comparer avec le nom de la commune voisine Frontenaud (en 1131, Frontonacum).

24 - Nous avons abordé cette question dans notre fascicule *Le Patois de Sagy* (2012), p. 15. Empigny représente sans doute le nom ancien du plus grand hameau de Sagy (auj. inemployé) et la zone ainsi nommée était réservée aux bois (Rippe) et aux pâturages communaux (Teppe). On pourrait penser de même que la Chaux était la zone de pâturage des habitants de Crotenay, avant d'accueillir une occupation humaine permanente.

25 - Voir « *Le gaulois magos* » in : *NRO*, 45-46, p. 131-135.

Marianne Mulon nous en donne les formes anciennes et met un terme à tout débat ; la première attestation est *Syen* (1286) avec une forme presque contemporaine *Senz*. Nous y verrons tout simplement une forme issue de *Cense* (peut-être *in Censis*), avec le sens ancien de ferme, encore signalé par Littré. Pour permettre cette hypothèse, il convient de rappeler deux évolutions phonétiques dialectales, encore mal décrites.

La première de ces évolutions est la diptongaison sans doute assez récente de *e* (et de *a*), même dans des positions entravées ou initiales. Cette évolution (dont j'ai eu l'occasion de parler avec Jacques Chaurand) a donné beaucoup de soucis aux toponymistes ; c'est ce qui a conduit Guy Villette à séparer les explications de *Miermaigne* et de *Marmagne*²⁶ ; pour lui, Miermaigne (Eure-et-Loir) ne peut être qu'une grande mare ; quelle que soit l'explication proposée pour les Marmagne, les deux termes ne peuvent être séparés. On peut lire ici la *Vie de saint-Louis*²⁷ du sire de Joinville.

Le second fait phonétique est le passage de *n* à *m*²⁸ ; il est difficile de dire si ce fait est toujours phonétique ou s'il est purement graphique ; en tout cas, nous l'avons entendu encore sur les rives de la Saône ; une forme médiévale comme *Digum* « Dijon » (1260) n'est pas le souvenir d'un hypothétique **Diviomagus* gaulois, mais la notation d'un fait dialectal dont la date d'apparition reste hypothétique, mais qui se maintiendra jusqu'à nos jours, en s'éteignant seulement avec les patois eux-mêmes²⁹. Il est possible que le nom de Syam ait connu cette évolution ; mais, ce qui est sûr, comme le dit Marianne Mulon, est que le *m* que l'on entend aujourd'hui est le résultat d'une influence relativement récente de la graphie sur la prononciation.

Si l'on tient compte de ces deux évolutions bien attestées, on peut alors rattacher Syam à des noms comme *Sens*, commune de Saône-et-Loire (Sens-sur-Seille, canton de St-Germain-du-Bois, en 1096, *Sancis*), pas très éloignée de Lons, sans rapport avec la ville de Sens (Yonne), sinon la graphie, et à plus forte raison de *Censeau* (Jura, canton de Nozeroy). ; Syam nous apparaîtra alors comme une formation relativement récente, probablement du Moyen Âge finissant, sans rapport aucun avec le siège d'Alesia.

26 - Voir G. Villette, *Les Noms des villes et des villages d'Eure-et-Loir* (Chartres, 1991) ; l'explication traditionnelle oblige à voir dans *magne* le latin *magna* comme dans Fossemagne, « la grande fosse », dont l'explication est également contestée à juste titre par J.-P. Chambon. Pour d'autres formes, on pourra consulter la carte *herse* des atlas linguistiques, carte qui présente des formes comme *hierche*. (ALB, I, 405) en particulier sur les rives de la Saône.

27 - On pourra consulter le texte dans l'édition de J. Monfrin (Paris, 1995) : *Ermenie* (142, 143) et *Hyermenie* (525) pour *Arménie*.

28 - On pourra lire notre étude « *Quelques aspects de l'évolution de -N- intervocalique* », in : *Novi te ex nomine*, estudos filológicos ofrecidos ao Prof. Dr. Dieter Kremer, a Coruña, 2004, p. 579-588.

29 - Voir ALB, point 26.

Ardon ; à notre connaissance, Marianne Mulon n'a pas abordé la question du nom de ce village sis dans les environs immédiats de Champagnole (à 5 kilomètres) ; Dauzat qui ne présente pas de formes anciennes l'explique par le gaulois **are-dunum*, « devant la citadelle » ; il est évident que l'étymologie est tentante ; de quelle citadelle pourrait-il être ici question, sinon d'Alesia ? Personnellement nous avons combattu cette explication ; en effet, le *u* long suivi d'une consonne nasale devient bien *on* dans la région francoprovençale ; malheureusement, cette forme n'est pas isolée et, plus au nord, on peut noter un certain nombre d'homonymes sous la même forme Ardon, ce qui élimine évidemment l'hypothèse d'un nom en *dunum*. Nous devons donc rejeter cette explication qui certes ferait bien l'affaire des partisans de l'Alesia jurassienne³⁰.

Le cas de Molain (Jura)

Après avoir soufflé l'eau avec Ardon, nous allons souffler le feu avec Molain. Le nom de cette commune des environs de Poligny (10 kilomètres au sud-est) devrait nous conduire à une plus longue réflexion ; Dauzat présente une forme ancienne de 1020 *Mediolanum* qui permet de rattacher ce village à une série bien représentée dans les pays de langue gauloise. Aujourd'hui il semble qu'on abandonne de plus en plus l'explication purement topographique de « milieu de la plaine » et qu'on pense que les *Mediolanum* sont des territoires sis à la frontière des anciennes *civitates*³¹. Le territoire éduen³² et ses environs immédiats présentent d'ailleurs deux sites qui confirment cette théorie ; le plus connu est *Mâlain* (Côte-d'Or) ; ce site lingon est sis à la limite du territoire éduen et il devint une importante ville gallo-romaine³³. Enfin au sud, nous trouvons *Meulin* (ancienne commune réunie à Dompierre-les-Ormes en 1965, canton de Matour ; en 881, *in agro Mediolanensi*). On ajoutera Les Miollands (forme du DT ; h.d'Hurigny en Mâconnais ; en 1031-1062, *in Miolano* ; IGN et Lacroix, Miolan) ; ce hameau est dans le prolongement d'une voie romaine bien portée sur

30 - Nous avons abordé la question plus longuement dans les *Cahiers de la Société française d'Onomastique* (N° 2, automne 2010, p. 181 sq.).

31 - Selon Ch. Guyonvarc'h, « sanctuaire central ».

32 - Pour les frontières des Éduens, on pourra consulter la carte publiée par J. Lacroix, *Les Noms d'origine gauloise, La Gaule des combats*, p. 53. L'auteur n'utilise pas les *Mediolanum*, mais il est facile de les reporter sur la carte. Une carte consacrée plus spécialement aux *Mediolanum* a été publiée dans le tome de la Gaule des dieux, p. 198, mais avec une échelle moins favorable à la lecture.

33 - On peut voir le site facilement ; malheureusement les fouilles conduites naguère de main de maître par Louis Roussel sont aujourd'hui abandonnées surtout pour des raisons administratives et malgré l'importance des découvertes qui font de ce lieu un site majeur. Et les archéologues poursuivent leur passion chercheuse, avec des regrets non dissimulés, sur le château médiéval voisin où les contraintes bureaucratiques sont moins fortes.

le prolongement d'une voie romaine bien portée sur la carte au 1 50000^e et on note à proximité immédiate le hameau d'Appeugny qui représente probablement le souvenir de la déesse routière Ep(p)ona.

Le problème de Molain est que nous ne trouvons pas en ces lieux trace de la moindre frontière, du moins sur les cartes dressées par les historiens actuels. Ainsi sur la carte de J. Lacroix (citée en note), on trouve bien ce Molain ; mais la carte (par suite de son échelle) laisse croire que le village est bien près de la frontière des Séquanes et des Éduens. Il convient donc de reprendre la carte de façon plus précise. Molain est sis sur le premier plateau du Jura ; il est facile là aussi de suivre une voie romaine qui venait de la plaine de la Saône (sans doute après avoir desservi Marliens dont il sera question plus tard) et qui traversait le Jura. Cette voie pouvait passer par des sites anciens encore mal connus, mais qui ont probablement vu une période de prospérité après la conquête romaine³⁴. Cette voie est encore indiquée sur la carte IGN (feuille IGN au 50 000^e, feuille Poligny), dans la vallée de l'Orain ; elle a laissé des souvenirs onomastiques incontestables comme Colonne. Sur le plateau, on distingue nettement la route qui traversait Chamole, puis Molain, avant de se diriger sur Champagnole et le haut Jura³⁵.

Certes si la frontière franchie à Molain existe, elle ne peut être que celle de l'Écuens ; mais l'Écuens est un ancien pagus de l'époque mérovingienne ; on peut donc se poser quelques questions qu'il faudra essayer de résoudre un jour : comment a-t-on défini ce pagus ? S'agit-il d'un territoire forgé artificiellement ? A-t-on suivi une frontière plus ancienne ? Et laquelle ? Certes les partisans de l'Alesia jurassienne pourront penser qu'il s'agit de la frontière des Mandubiens et des Séquanes que les troupes gauloises poursuivies par les troupes romaines ont franchie à Molain ou aux environs de Molain. Le toponymiste peut poser la question, mais il ne lui appartient pas de la résoudre³⁶.

D'autres Mediolanum ?

Et puisque nous parlons de Mediolanum, il conviendrait d'ajouter peut-être d'autres noms aux listes généralement présentées dans les ouvrages spécialisés ; le premier nom sera celui de la commune

de *Marliens* (canton de Genlis, Côte-d'Or) ; la présence de *r* n'a rien de bien surprenant dans cette zone où cette consonne disparaît régulièrement devant *l* (comme dans les formes issues de *merula*, voir *ALB*, II, 912) et où l'on sera tenté de la rétablir sous l'influence du français, et souvent même abusivement dans les toponymes pour lesquels la langue nationale ne propose pas de modèles sûrs³⁷. Et d'ailleurs un certain nombre de formes anciennes présentées par le *DT* n'ont pas de *r* (en 1195, *Maillens*) ; l'évolution de *a* tonique peut être rattachée à l'évolution dite de Bartsch, sous l'influence de la consonne palatale issue du groupe intérieur [dy]. Il convient également d'examiner le site de ce village ; Marliens se trouve à proximité immédiate d'une longue ligne droite aujourd'hui purement administrative et qui sépare quelques communes ; jusqu'à preuve du contraire, cette longue ligne a des allures de voie romaine³⁸. Plus intéressant encore, Marliens appartenait à l'ancien diocèse de Langres, puis de Dijon, alors que les paroisses voisines, Genlis et Longecourt, dépendaient de Chalon ; on peut donc penser que ce site était vraisemblablement une ville-frontière entre les Éduens et les Lingons. On aurait découvert quelques monnaies sur le site, mais où n'en a-t-on pas découvert ?

Autre *Mediolanum* vraisemblable, peut-être simplement possible, est le *Mont Milan*, graphie IGN (*Montmélian* selon le *DT* ; en 1216, *Mont Mayen* ; commune d'Auxey-le-Grand ; ces formes font apparaître une évolution « loi de Bartsch », comme dans le précédent *Marliens* ; (le *DT* de la Côte-d'Or nous dit en outre que c'est un lieu détruit) ; on peut imaginer une route ancienne d'Autun à Beaune ; il y a des traces de constructions antiques au sommet de cette petite montagne de 380 mètres qui domine la vallée vineuse. Mais nous sommes loin d'une frontière et nous nous contenterons de poser la question.

Le troisième site est sur la limite occidentale du territoire éduen ; il s'agit de Montmélien sur la commune de La Roche-en-Brenil (canton de Saulieu ; IGN 1957, *Montmilien*).

La continuité des sites ?

Revenons au texte de Marianne Mulon ; ce qui surprend par rapport au ton général des autres collaborateurs, c'est son absence de polémique.

34 - Nous pensons plus particulièrement au site d'Authumes, à la frontière des Éduens et des Séquanes où les archéologues ont trouvé une ville romaine et où nous croyons voir un plus ancien *Augustomagus*.

35 - Plus loin, un peu avant St-Laurent-en-Grandvaux, on peut voir sur la Lemme un Pont romain qui montre l'ancienneté de la route, même si ce pont est certainement très postérieur à la bataille.

36 - L'Écuens ou Escuens (futur baillage de la Montagne) porte un nom généralement reconnu comme germanique (en 930, *in pago Scodingensi*) ; nous avons constaté qu'en Bresse ses limites correspondaient exactement à celle des parlers francoprovençaux de type loughannais (voir *Le Patois de Sagy*, p. 24).

37 - Comme dans les deux Arnay où on peut voir le gaulois *ana* « marécage ». Ou au plus évident *Arleuf* (Nièvre) qui est un ancien *aleu*.

38 - Elle semble être partie de Dijon aller en direction de la Saône. On la suit encore plus facilement sur la carte Seurre (IGN) où cette ligne droite est signalée par la mention *Voie romaine* ; elle traverse le village de Montot et franchit la Saône à St-Jean-de-Losne et à Losne ; elle prend la direction du Jura.

Marianne Mulon pouvait penser ce qu'elle voulait de la question d'Alesia, mais dans ce texte elle est restée volontairement hors des partis. Les partisans d'André Berthier, qu'ils aient raison ou qu'ils aient tort, étaient dans l'obligation de convaincre. Marianne Mulon n'avait pas cette obligation et elle voulait simplement montrer que la toponymie, à l'exception d'une partie des toponymes majeurs (fleuves, lieux habités), n'était que le reflet des « travaux et des jours »³⁹ et que les faits répétés, les récoltes, les passages des troupeaux, par exemple, avaient plus d'importance que les grandes batailles des temps anciens. Il y a quelques années, nous avons visité les lieux de la bataille d'Austerlitz, lieux que personne ne met en cause et dont la date est bien connue (c'était avant-hier, puisque nous sommes aujourd'hui le 4 décembre) ; c'était une grande plaine où l'on pouvait voir quelques monuments dont un avait été offert par le Gaz de France. Et notre guide nous a appris que bientôt il y aurait en ces lieux un centre commercial. Nos ancêtres les Gallo-romains ont probablement procédé de la même façon, de façon sûrement plus rapide ; au soir de la bataille, ils ont réoccupé le terrain pour ensemer les terres arables, pour faire paître leurs troupeaux, pour construire leurs demeures et leurs temples. C'est sans doute cette indifférence générale de la *race future*⁴⁰ qui explique les difficultés actuelles.

Et Marianne Mulon dans ces quelques pages nous a montré qu'il ne fallait pas tout attendre de l'onomastique ; l'affaire d'Alesia a certainement contribué à séparer l'onomastique de l'histoire ou de l'archéologie et à faire de notre discipline un peu plus qu'une simple science auxiliaire de l'histoire, comme on le croit encore souvent en haut lieu. On doit considérer ce texte qui renvoie les deux adversaires dos à dos comme un des textes fondateurs de l'onomastique moderne.

Il ne reste plus qu'à espérer que son étude sera lue par d'autres que les onomasticiens ou les tenants du Jura ; en effet, même dans les sphères les plus élevées, on continue à croire que l'onomastique est une preuve ; elle ne devient début de preuve que dans les cas où elle s'appuie sur les arguments historiques et archéologiques. Dans les autres situations, on reste au niveau du chanoine Kir, natif d'Alise et sans aucun doute ignorant de l'hypothèse jurassienne : « Alise est bien Alesia ; la preuve est que c'est écrit sur la gare ». Il conviendrait de dépasser ce niveau à l'heure où les dictionnaires deviennent moins affirmatifs⁴¹, à l'heure

où des historiens fort médiatiques, comme Max Gallo ou Franck Ferrand, ou des universitaires qu'il est difficile de considérer comme de simples érudits locaux, comme Danièle Porte, prennent parti pour le Jura, si on veut maintenir Alesia en son site « probable » et ne pas être obligé de mettre des roulettes au Muséoparc d'Alise. Les partisans d'Alise-Sainte-Reine (qui ont pour eux de très solides arguments archéologiques) devraient considérer que la Chaux-des-Crotenay n'est pas une fausse Alesia parmi tant d'autres, mais bel et bien leur meilleur ennemi. Il semble bien que Marianne Mulon a eu raison en acceptant de participer à l'aventure jurassienne. Même si André Berthier et ses sectateurs se sont lourdement trompés, cette aventure qui dure depuis plus de 50 ans n'aura pas été, par la grande qualité des participants, un simple serpent de mer qui se réveille régulièrement dans les colonnes des journaux aux heures creuses du mois d'août, pour attirer les touristes dans les forêts jurassiennes..

Gérard Taverdet

Linguiste, spécialiste des patois bourguignons, ancien collaborateur de Marianne Mulon, a enseigné à l'université de Dijon. Il a publié de nombreux ouvrages et articles, dont ce texte publié dans la *Nouvelle Revue d'Onomastique*, N°57-2015, p. 123-132.

Marianne Mulon

Paléographe, conservateur en chef des archives nationales où elle travailla de manière très approfondie avec André Berthier après le retour d'Algérie de celui-ci.

39 - C'est elle même qui emploie cette expression tirée d'un titre d'Hésiode.

40 - Racine, *Britannicus*, v. 1681

41 - Par exemple, le *Larousse du XX^e siècle* en 6 vol. (imprimé en 1953) présente Alise-Sainte-Reine comme le site d'Alesia (avec une carte) ; en revanche, les *Petit Larousse* de 1982 et 2003 emploient l'expression emplacement probable ; cet adjectif ne figure pas aux articles *Verdun* et *Stalingrad*.